

dans le passé ont causé certains dommages dans ma région, et qu'on pourrait rectifier cet état de choses en ayant recours au dragage. Ces considérations ne constituent que la base de l'argumentation que j'entends développer. J'ai fait mention du hansard, qui met dans la bouche du député les paroles suivantes:

...autrefois, le trafic dans les canaux du St-Laurent à Cornwall était fantastique et il était, dans une large mesure, la cause du progrès et de l'expansion qu'a connus cette ville.

Il a cité certains chiffres. En 1955, le nombre de tonnes chargées sur le canal Cornwall a été de 1,001, et le nombre de tonnes déchargées a été de 323,273; en 1959, il n'y a pas eu de chargements et le nombre de tonnes déchargées est tombé à 181,960. J'admets parfaitement avec le député que l'ancienne prospérité de Cornwall était due avant tout au trafic du canal Cornwall. Mais il dit que cette baisse du trafic est attribuable à la concurrence des lignes aériennes et des routes. D'après moi, elle est due au fait que le canal Cornwall, qui coulait à nos portes depuis cent ans, est aujourd'hui un canal stagnant qui débouche sur un mur. J'aimerais aussi demander à l'honorable député de Laurier comment s'est trouvée partagée entre les gens de Cornwall et les entrepreneurs de Montréal et de Toronto la somme de \$800,000 affectée à la voie maritime.

**M. le président suppléant:** A l'ordre! Je dois malheureusement interrompre l'honorable député encore une fois car le sujet qu'il aborde aurait été de mise au crédit n° 352. Le député était alors absent, si je me souviens bien. Mais je n'y peux rien. Je lui demanderais de s'en tenir au crédit à l'étude, autrement je devrai donner la parole à un autre député.

**L'hon. M. Walker:** Tout est si calme et si serein ici, aujourd'hui, que j'aimerais dire à l'honorable député qu'il lui sera loisible d'aborder cette question dans le débat sur le budget. C'est un débat, je crois, qui permet de parler de n'importe quoi. C'est la quatrième journée que nous abordons les présents crédits et je crois que le président a raison de dire que nous avons adopté le crédit mentionné. Je suis sans doute égoïste, mais j'aimerais arriver à la fin de ces crédits. Je ne voudrais pas cependant empêcher l'honorable député d'aborder le sujet à un moment propice. Je sais de quoi il veut parler, mais le crédit est déjà adopté.

**M. Campbell (Stormont):** Je m'occupais alors d'affaires intéressant mes mandants et d'un caractère confidentiel et secret. Je profiterai volontiers de l'occasion de discuter à nouveau cette question et de la traiter à fond comme elle le mérite.

[M. Campbell (Stormont).]

**M. le président suppléant:** Peut-être y a-t-il lieu de présenter des excuses pour avoir fait allusion à l'absence du député. J'ai la certitude que son absence était motivée par les affaires de sa circonscription. Je le prie donc encore une fois, de bien vouloir m'excuser.

(Le crédit est adopté.)

360. Construction ou acquisition d'outillage et matériel, \$2,676,000.

**M. Howard:** Le détail de ce crédit montre que la Colombie-Britannique et les Territoires du Yukon recevront \$1,100,000 pour de la construction, ou l'acquisition d'outillage et de matériel, par rapport à \$1,500,000 l'an dernier. Le ministre voudrait-il nous rappeler à quoi doivent servir ces crédits?

**L'hon. M. Walker:** Le gros du crédit est pour le dragage commencé il y a environ un mois à Fort-Langley.

**M. Robichaud:** Une rubrique de \$600,000 a trait à de la construction ou à l'acquisition de matériel au Nouveau-Brunswick. Le ministre pourrait-il nous donner des détails à cet égard?

**L'hon. M. Walker:** Oui, avec plaisir. Il y a deux ouvrages principaux. Le premier, c'est le parachèvement de la nouvelle drague n° 4 et de sa chaloupe \$150,000; le deuxième, le remplacement du remorqueur *Canso*, au coût approximatif de \$450,000.

**M. Batten:** Le ministre pourrait-il me donner les détails du montant de \$513,000 figurant à la page 484? Seulement les principales dépenses.

**L'hon. M. Walker:** Premièrement, le remplacement du remorqueur *Peel*, \$375,000; deuxièmement, une nouvelle tour de forage, un compresseur et du matériel pneumatique de forage pour le bateau-foreur n° 400, \$48,000; nouveaux chalands à bascule d'une capacité de 300 verges cubes, \$80,000; de plus, il y a la diésélisation de la drague n° 400.

(Le crédit est adopté.)

362. Quote-part du Canada dans le coût des ponts internationaux et interprovinciaux mentionnés au détail des affectations, \$1,395,000.

**M. McIlraith:** J'aurais une question à poser au ministre au sujet d'une des dépenses comprises dans ce crédit, qui a trait à la quote-part du Canada dans le coût des ponts internationaux et interprovinciaux mentionnés au détail des affectations. Un des détails qui figurent dans le crédit est le montant de \$300,000 applicable au coût de construction du pont Ottawa-Hull. Si je me souviens bien au moment de l'annonce de ce projet—je n'ai pas le texte du communiqué sous les yeux—les travaux devraient être plus avancés qu'ils ne le sont maintenant. Le ministre